



Le mot du Maire

Depuis le 24 juin, Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) est dans sa phase d'enquête publique. Elle se termine le 25 juillet prochain. Ce délai d'un mois pour apporter vos contributions est court. Il est encore temps de consulter les dossiers simplifiés des règlements écrit et graphique en mairie. Ils n'ont qu'un but consultatif. Si vous souhaitez déposer des observations, vous devez aller dans les mairies disposant de registres papiers (Siège de la CCBR, Tinténiac, Combourg, Cuguen, Dingé, Pleugueneuc, la Baussaine et Lanhélin) ou vers le registre dématérialisé (<https://www.registre-dematerialise.fr/5413>). Il est également possible de participer en adressant un courrier par voie postale à l'attention du président de la commission d'enquête, au siège de la CCBR.

Le 31 août aura lieu, pour la première fois de son histoire, le comice agricole. Cette fête de l'agriculture mais aussi de la ruralité est l'occasion pour notre commune de mettre en avant ses agriculteurs mais aussi ses habitants. Déjà, de nombreux bénévoles se sont mobilisés pour que l'organisation et ce moment festif soient une réussite. Je les en remercie.

Comme dans tous les comices, un hommage aux morts de Lanrigan aura lieu à l'église à 11h00. Les paysans ont payé un lourd tribut, notamment pendant la première guerre mondiale. C'est donc l'occasion de venir leur rendre hommage. Nous avons ce devoir de mémoire, auprès de nos enfants, pour que la paix perdure dans notre pays.

Mairie :

14h-17h

mardi - vendredi

02 99 73 01 85

mairiedelanrigan@orange.fr

[https://www.facebook.co](https://www.facebook.com/Lanrigan)

[m/Lanrigan](https://www.facebook.com/Lanrigan)

www.lanrigan.fr

Permanence du Maire :

1^{er} samedi du mois
9h-11h.

Sommaire

Le mot du Maire	1
CR conseil municipal du 16/05/2024	2
CR conseil municipal du 11/07/2024	5
A vos agendas	5
Lanri'Gallo	7

Évènements à venir

23 AOUT

SOIREE THEATRE

« PAULO »

31 AOUT

COMICE AGRICOLE

L'inauguration officielle du comice se poursuivra sur le site des Feuvrels avec un vin d'honneur où vous êtes conviés après les discours habituels. Je vous attends donc nombreux afin que notre commune, malgré sa petite taille, montre son dynamisme et sa cohésion dans un événement que nous ne reverrons pas de sitôt. En attendant, je vous souhaite un bel été. Le soleil et la chaleur arrive, ne désespérons pas !!!

Sébastien DELABROISE

Conseil Municipal du 16 mai 2024

PLUi – Avis sur le projet arrêté du PLUi de la Communauté de Communes Bretagne Romantique

Suite au conseil municipal du 19 mars 2024 il a été décidé de délibéré à nouveau pour apporter des réserves au projet de PLUi et émettre un avis favorable avec des réserves.

Réserves émises :

1. Incohérence dans le règlement écrit pour les zones N

1.1. L'article N 1 : USAGE DES SOLS ET DESTINATION DES CONSTRUCTIONS prévoit, dans le tableau relatif aux « Occupations et utilisations du sol », la possibilité d'autoriser sous condition les locaux techniques et industriels des administrations publiques et assimilés. Une contradiction est relevée au niveau du tableau relatif aux « Autres affectations du sol et usages du sol réglementés ». En effet, ce dernier prévoit l'interdiction des installations classées (ICPE). Or, il conviendrait, pour être cohérent avec le premier tableau cité, de prévoir là-aussi une autorisation sous condition des ICPE, dans le cas où il s'agit de locaux techniques et industriels des administrations publiques et assimilés. Une autre option envisageable serait de procéder à la suppression dans ce tableau de la ligne relative aux installations classées ; celles-ci nécessitant de toute façon des autorisations spécifiques par ailleurs.

2. Incohérence dans la rédaction de l'article relatif aux zones humides

2.1. Le dernier paragraphe dans l'article relatif aux zones humides est contradictoire avec ce qui est écrit dans le premier paragraphe de ce même article. En effet, le premier paragraphe indique qu'il est nécessaire de respecter la doctrine ERC (éviter-réduire-compenser) ; alors que le dernier paragraphe laisse entendre une complète

interdiction. Il est donc proposé de de supprimer le dernier paragraphe ; afin de corriger cette incohérence.

VOTE : Majorité absolue (5 pour ; 1 abstention)

Cette délibération annule et remplace la délibération n°009-19.03.2024 en date du 19 mars 2024

Rapport d'activité 2023 de la Communauté de communes de Bretagne Romantique

Vu la présentation faite par M. le Maire du rapport d'activité 2023 de la Communauté de Communes Bretagne Romantique (CCBR), le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activité 2023 de la Communauté de Communes Bretagne Romantique (CCBR).

Le rapport d'activité est consultable en mairie.

Travaux de voirie

Monsieur le Maire présente au conseil municipal deux devis de la communauté de communes Bretagne Romantique (C.C.B.R) concernant des prestations de service dans le cadre des 20 heures allouées aux communes de moins de 1000 habitants. Deux projets sont concernés : la réfection du chemin C2 pour le retournement du camion poubelle et la réfection du chemin de la mairie, le montant total de l'opération est de 1428,49€ TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte, à l'unanimité, les devis de la communauté de communes Bretagne Romantique, et autorise Monsieur le Maire à les signer.

Fonds de concours d'aide aux petites communes – Travaux d'investissements 2023

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la liste des travaux pouvant faire l'objet d'une demande de fonds de concours au titre de l'aide aux petites communes, auprès de la communauté de communes.

Fournisseur	Objet	Montant TTC
MANUTAN	Acquisition Kit Monobrosse	1 915,01 €
DISTRIFETES	Acquisition décoration de Noël	2 272,80 €
SAS BALDER	Acquisition décoration de Noël	1 110,00 €
SDE35	Remplacement d'un candélabre	1 136,82 €
BODET	Remplacement moteur cloche	2 599,20 €

KGMAT	Acquisition Barrières de sécurité	897,60 €
Total investissement 2^{ème} semestre 2023		9 931,43 €
Montant subvention soutien aux petites communes		4 965,72 €

Après délibération, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de solliciter la communauté de communes de la Bretagne Romantique pour obtenir un fonds de concours sur le montant de l'ensemble de ces travaux au titre de l'aide aux petites communes.

Projet d'installation d'une aire de jeux

Monsieur Philippe SIRET rappelle au conseil municipal qu'une réunion a eu lieu le 22 avril dernier réunissant des parents et des enfants de la commune concernant le projet participatif.

Après discussion, l'ensemble du conseil municipal est d'accord sur le principe de créer une nouvelle aire de jeux au niveau du terrain communal, cependant des observations ont été émises.

Observations :

- Le projet devra être adapté à un maximum d'enfants
- L'implantation des structures devra être faite en sorte que l'espace vert du terrain soit conservé au maximum.
- L'enveloppe budgétaire allouée à ce projet devra être respectée.
- Une étude sur les différentes subventions sera effectuée.

Une nouvelle réunion sera donc programmée afin d'étudier dans les détails ce projet.

Dispositif « Eco-Garde »

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le dispositif « Eco-garde ». Ce dispositif est déjà en vigueur dans certaines communes de la communauté de communes.

Ce dispositif a pour objectif de mettre à disposition des communes une brigade d'éco-garde afin de sensibiliser les usagers sur la protection de l'environnement, d'assumer une mission de police rurale.

Après discussion, le conseil municipal est d'accord d'organiser une réunion avec un éco-garde afin de présenter les missions de ce dernier.

Dissolution du SIVOM du Canton de HEDE-BAZOUGE

La gestion de l'EHPAD est transmise au CCAS de Hédé-Bazouges, depuis le 1^{er} janvier 2024.

La consultation des différentes communes adhérentes au SIVOM du canton de Hédé conduira à la dissolution de ce dernier.

Conseil Municipal du 11 juillet 2024

Intervention centrale double flux

D'importantes fumées émanant de la centrale double flux, lors d'un état des lieux de la salle André Leray ont nécessité l'intervention des pompiers.

L'entreprise COBAC poseur initial de ce système a été consultée pour réaliser les travaux pour un montant de 1 350,00 € HT.

Marché mutualisé enrobés de la CCBR

Cette convention et le marché correspondant arrivent à échéance en 2024.

Il est envisagé de modifier la convention pour intégrer d'éventuels nouveaux membres ainsi que la famille d'achat « travaux de voirie en enrobés et prestations connexes et de lancer une nouvelle consultation pour ces travaux d'enrobés. »

Le marché serait conclu pour une durée de 4 ans maximum, avec une prise d'effet au 1^{er} janvier 2025

Les représentants de Lanrigan sont Bruno Arnal (Titulaire) et Sébastien Delabroise (suppléant)

Comice agricole – Délégation au Maire

Dans le cadre de l'organisation du comice agricole 2024 sur la commune, Monsieur le Maire demande au conseil municipal de lui octroyer une délégation afin de pouvoir signer les devis et mandater les factures se référant à cet événement dans la limite des crédits budgétaires alloués (6 000 €).

Comice agricole – Devis plancher

Les membres du comice proposent la location d'un plancher pour le repas du soir sous le hangar et demandent que la moitié du montant soit prise en charge par la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal refuse ce devis, considérant que l'état du terrain ne justifie pas la mise en place d'un plancher sur la totalité du Hangar.

Cependant, il pourrait être envisagé d'installer un plancher pour la zone de danse et non pour la partie repas.

Extension de l'atelier communal :

Afin de réduire les coûts Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'effectuer les travaux d'extension de l'atelier communal en interne. Seule la partie maçonnerie sera effectuée par une entreprise. Des devis seront demandés en septembre.

COMICE 31

Canton de Combourg. Lanrigan  août

MARCHE DE
PRODUCTEURS
ET
RESTAURATION
SUR PLACE

ANIMATIONS,
BATTAGE à
L'ANCIENNE

CONCOURS DE
LABOUR ET
D'ELEVAGE

RANDONNÉE
ET BALADES
ÉQUINES

Soirée Spectacle avec PAULO
VENDREDI 23 AOÛT



les feuillers

LANRIGAN

A vos Agendas !

COMICE AGRICOLE à Lanrigan.



Et le 31 Août, L'équipe des bénévoles du Comice vous attend aux Feuvrels, route de la Chapelle de Land'huan.

Au programme : - Concours de Labour et des animaux

- Marché des producteurs
 - Battage et travaux à l'ancienne, danses bretonnes,
 - Exposition de matériel
 - Tracteur de force
 - Randonnée et balades équines
 - et bien d'autres animations pour petits et grands.
- Restauration possible sur place.

vendredi 23 août

PAULO

19h

Lanrigan



Restauration - Buvette

**À TRAVERS
CHAMPS**

15€ adulte

10€ enfant -12 ans



Lanri'Gallo

V'ne don nous vao le 31 aout. Vous allez vao des batous des biao p'tits porcé des chavaos et des vaches.

Vous pourrez baire une bolée de cit', rouche une galette saocisse et goutè aux gâtiaus.

Navettes Estivales

8 JUILLET / 30 AOÛT 2024 En Bretagne romantique



Navettes estivales

Gratuites

Bougez Découvrez vibrez



Bretagne Romantique
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



LIGNE 4	Départ	Retour
Cuguen (Église)	13h40	18h15
Lourmais (Église)	13h50	18h05
Trémeheuc (La croix verte)	13h55	18h00
St-Léger-des-Prés (Mairie)	14h05	17h50
Lanrigan (Mairie)	14h10	17h45
Dingé (Église)	14h20	17h35
Combourg (Bd du Mail - Foyer municipal)	14h30	17h25
Combourg (Avenue de la Libération)	14h35	17h20
Combourg (Piscine)	14h40	17h15
Combourg (Gare)	14h45	17h10

INFOS

- Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'une personne majeure.
- La Communauté de communes ne prévoit pas d'accompagnateur pour le transport des usagers.
- Seules les personnes majeures sont autorisées à réserver les trajets.



RÉSERVATION OBLIGATOIRE LA VEILLE

- avant minuit sur l'appli « Navettes Estivales Bretagne romantique » ou sur le site web
 - avant 12h30 du lundi au vendredi
- par téléphone : 02 99 45 23 45



**L'organisation de ma JDC,
maintenant c'est en ligne !**



ma JDC.fr
Journée Défense et Citoyenneté



Mairie de Lanrigan

14h-17h

mardi - vendredi

02 99 73 01 85

mairiedelanrigan@orange.fr